

# la COM'COM

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COUSERANS-PYRÉNÉES



## édito

Il y a près de 2 ans, avec la création de Couserans-Pyrénées, 94 communes et 30 000 couserannais renouaient dans leur bassin naturel de vie avec leur histoire commune pour un avenir commun.

Dans ce laps de temps, il a fallu conduire la fusion des équipes de 8 anciennes intercommunalités, intégrer 5 syndicats, continuer à assurer la continuité et la proximité des services et bâtir le socle des règles et des principes d'organisations indispensables pour affronter les difficultés immédiates et relever les nombreux défis de ce territoire.

Cela n'a été possible qu'avec le formidable esprit de coopération des équipes administratives et techniques, le travail préparatoire en commission, en bureau, lors des rencontres et échanges avec les conseils municipaux dans les territoires et enfin les discussions et les votes en conseil communautaire.

L'exercice démocratique passe par le débat et appelle inévitablement la controverse. Ces derniers furent nombreux, riches, parfois vifs. Mais, à leur terme, ce sont des décisions largement majoritaires qui ont été prises faisant émerger au fil des mois une notion de solidarité et d'intérêt général se projetant au-delà des propres attentes des territoires historiques.

Ainsi en a-t-il été :

- Des priorités données aux projets commencés et pour certains en raison de l'urgence
- Du choix d'une stratégie financière avec le passage en fiscalité professionnelle unique
- Du pacte fiscal qui va conduire à la convergence en 3 ans des taux des taxes locales sans que la fiscalité globale « intercommunalité » plus « communes » ne soit réellement impactée
- Du vote du budget 2018 qui a consacré l'engagement pris de voir tous les projets apportés par la fusion réalisés ou débutés en 2020 en dépit d'une situation financière contrainte et une fiscalité voulue la plus stable possible.
- De la prise des compétences anticipées eau et assainissement dans le seul but de consolider les ressources de notre collectivité
- De l'harmonisation des compétences visant à trouver un juste équilibre entre l'intérêt communautaire et la pérennité des communes.

Des défis majeurs doivent être relevés et des actions fortes conduites pour le développement économique du Couserans.

C'est dans cet objectif, en 2018, que s'inscrivent notamment : une démarche engagée auprès des conseils départementaux 09 et 31 de la Région Occitanie et de l'Etat pour un désenclavement rapide du Couserans à l'A64, la relance avec l'appui de l'agence départementale « triple A » des zones d'activités artisanales et industrielles, la revitalisation du site de Lédar avec trois projets d'implantation en cours, la mutation de Guzet vers une station « toutes saisons » avec la mise en service de la luge d'été, l'accompagnement du tissu commercial via une opération collective, la mise en valeur de la destination Couserans avec l'appui de l'office du tourisme, la défense de notre activité pastorale de montage.

Voilà une tâche considérable mais aussi exaltante qui doit mettre le Couserans, avec le concours et l'appui de tous, dans la voie du développement.

*Travaillons ensemble pour réussir*

**Jean Noël VIGNEAU**

Président de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées



COMPÉTENCES OPTIONNELLES / SUPPLÉMENTAIRES P2-3

ECONOMIE 2017-2018 P4-5

RÉALISATIONS 2017 P6-7

RÉALISATIONS 2018 P8-9

SICTOM | SERVICE DÉCHETS P10

SERVICE DES EAUX P11

GRANDS PROJETS P12

PLAN CLIMAT | HABITAT P13

BUDGET 2018  
PACTE DE NEUTRALITÉ FISCAL P14-15



Les compétences optionnelles définitives sont donc en détail :

## 1/ Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire

Participation aux opérations programmées (OPAH, PIG...)  
 Gestion de services de logements.  
 Conduite d'études habitat en cohérence avec le SCoT et la politique de la ville.  
 Participation aux projets de construction de logements des organismes d'habitations à loyer modéré.  
 Soutien aux actions collectives de valorisation architecturale et paysagère urbaine : (opération ardoise, opérations façades...)  
 Conventions partenariales intéressant le logement social à l'échelle de la communauté (convention d'utilité sociale avec l'OPH 09, convention intercommunale d'attribution de logements sociaux, convention d'attribution de logements conventionnés très sociaux LCTS...)  
 Actions en faveur du logement de personnes défavorisées : solution d'hébergement des personnes sans abri et/ou souffrant de maladies mentales.  
 Mobilité : Organisation et contribution à la mise en œuvre d'un plan global de déplacement. Mise en place et gestion d'un transport à la demande (TAD).

## 2/ Création, aménagement et entretien de la voirie « d'intérêt communautaire »

>> Assistance administrative et/ou technique aux communes souhaitant en bénéficier.  
 >> Voies d'accès aux relais excentrés, à partir de la dernière habitation de la commune.

>> Voies des zones artisanales et industrielles.  
 >> Voies d'accès aux zones touristiques : Guzet, Mondély, Ribérot, Betchat.  
 >> Voies d'accès aux déchetteries (non desservies par une départementale).  
 >> Aires d'accueil des gens du voyage.  
*Les voies d'intérêt communautaire correspondant à toute l'emprise y compris l'accessibilité. Le déneigement sera assuré par convention avec les communes concernées.*

## 3/ Action sociale d'intérêt communautaire

Construction et gestion de maisons de santé  
 - Constructions nouvelles ou extensions.  
 - Gestion locative et maintenance des locaux.  
 Gestion de l'EHPAD de Massat.  
 Gestion de la Résidence des 4 vallées, entretien et investissements (avec mise à disposition des locaux au CIAS).

## Nouvelles Compétences Optionnelles :

Les communes ont délibéré pour transférer à la Communauté de Communes des nouvelles compétences optionnelles suivantes au 1er janvier 2018 :

- Création et gestion de Maisons de Services au Public (MSAP) d'intérêt communautaire et définition des obligations de service public y afférant.
- Eau
- Assainissement.

## ZOOM

**MSAP** : La Maison de Services au public, rue Joseph Sentenac à Saint-Girons, gérée depuis janvier 2018 par la Communauté de Communes, accueille les usagers pour les accompagner dans leurs démarches administratives (cartes grises, prestations sociales, emploi, santé...). De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, la Maison de services au public articule présence humaine et outils numériques. Accessible aux personnes à mobilité réduite, les citoyens trouveront aussi les permanences de cinq structures : la CPAM, la CAF, la MSA, la CARSAT, Aide Habitat. La MSAP est ouverte tous les jours, du lundi au vendredi de 9h-12h/13h30-17h30. Horaires des permanences des structures sur couserans-pyrenees.fr



Christiane CAMOU, l'agent d'accueil

## LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis le 1er janvier 2018 le Transport à la Demande (TAD) qui était géré par le Sycoserp est à présent de la compétence de la Communauté de Communes. L'intérêt pour les couserannais est que ce service qui ne concernait qu'une partie du Couserans est à présent étendu. Il concerne le Bas-Couserans, le Saint-Gironnais et sa périphérie, le Volvestre, le Haut-Salat, le Massatois, le Castillonnais et le Séronais. Les horaires sont consultables sur couserans-pyrenees.fr ainsi qu'une carte interactive des transports.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Par anticipation et comme le prévoit la loi NOTRe, la communauté de communes a décidé à la fin de l'été 2017 de lancer le processus de transfert des compétences eau et assainissement. Ce transfert aurait été obligatoire à terme. Cette décision fait suite à un travail préparatoire et à plusieurs débats dans le cadre de commissions, de bureaux de la Communauté de Communes, et enfin lors des discussions en conseil communautaire. Les communes avaient trois mois pour valider ce transfert, 83% ont entériné la proposition de la Communauté de Communes. Il s'agit donc d'une décision mûrement réfléchie, permettant à la Communauté de Communes de bénéficier d'une Dotation Globale de Fonctionnement « bonifiée » et ainsi consolider ses ressources. Depuis le 1er janvier 2018, les 42 communes adhérentes au SMDEA et la commune adhérente au SIEA-VABS continuent à bénéficier des services de ces syndicats. Les 40 communes du syndicat des eaux du Couserans continuent à recevoir les mêmes services qui sont intégrés à la Communauté de Communes. Les 11 communes qui géraient directement les compétences eau et assainissement ont la possibilité, via une convention signée avec l'intercommunalité, de conserver la gestion quotidienne de ce service (la moitié a signé). Dans le cas contraire, la Communauté de Communes assure pleinement cette gestion.



# COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

3

Cette année 2018 a été consacrée au choix des compétences supplémentaires.

Pour rappel, le délai d'harmonisation des compétences était de deux ans.

A la fin de cette année, la Communauté de Communes aura atteint cet objectif et terminé la mise à jour de ses statuts.

Le conseil communautaire a délibéré tout au long du deuxième semestre pour prendre les compétences supplémentaires suivantes avec effet au 1er janvier 2019 :

## Petite enfance, enfance, jeunesse

### *Politiques éducatives et de services aux familles :*

Mises en œuvre directement ou en partenariat avec les associations gestionnaires des modes d'intervention et d'accueil éducatif de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse suivants :

- Postes de coordination qui permettent la mise en œuvre des politiques éducatives, familiales et sociales,
- Établissements et services d'accueil de la petite enfance
- Accueil extrascolaires et périscolaires
- Actions et services jeunesse
- Espaces de vie sociale

Soutien et attribution de subventions aux associations éducatives .

## Culture - patrimoine

### *Mise en place et gestion d'un service culturel :*

- Gestion des services culturels de la communauté de communes, élaboration d'une offre culturelle, création d'outils de communication culturelle,

- Expertise et accompagnement en matière de projets culturels, de création, de production, de programmation artistique,
- Gestion et animation du réseau de lecture publique du territoire dans le cadre du schéma départemental de lecture publique,
- Conservation des antiquités et objets d'art. Accompagnement de l'expertise du patrimoine des communes à leur demande,
- Organisation et gestion de l'enseignement musical du Couserans, directement ou en partenariat avec les associations,
- Soutien et attribution de subventions aux associations culturelles et artistiques élaborant un projet d'intérêt communautaire,
- Participation à la gestion de l'Agence de Développement de l'Economie Culturelle du Couserans,
- Gestion et animation du centre d'interprétation du patrimoine du Couserans et du GECT / PATRIM.

### *Gestion et animation des équipements culturels de la communauté de commune :*

- Inventaire, étude, préservation, valorisation des sites patrimoniaux communautaires,
- Réalisation d'un schéma d'aménagement des équipements de création, médiation, diffusion, et d'enseignement artistique du territoire,
- Gestion des équipements culturels propriété de la communauté de communes,
- Etude, création et gestion d'un pôle culturel de centralité à l'échelle du Couserans,
- Acquisition de productions, d'œuvres, et d'objets culturels et artistiques, destinés à la constitution d'un fonds communautaire.

## Sport d'Intérêt Communautaire

- Création, entretien et gestion d'équipements sportifs à vocation communautaire : Centre aquatique du Couserans, piscines de La Bastide de Sérou et de Castillon et leurs annexes, baignade du lac de Mondély et de son annexe, Lac de Sainte Croix (Participation au financement des maîtres-nageurs), Complexe sportif des 4 vallées (Castillon), Stade Albert Parolin (Oust), City stade de Mercenac.
- Participation à l'organisation de manifestations sportives .
- Soutien et attribution de subventions aux associations.

## Tourisme communautaire

### *Sites, équipements et hébergements touristiques :*

- Participation au développement de la station toutes saisons de Guzet
- Participation au développement du Massif du Mont Valier
- Aménagement et gestion d'équipements de loisirs.
- Participation à l'aménagement et à l'exploitation de l'Aérodrome de Saint-Girons – Antichan.
- Participation à l'aménagement et à la gestion de la base de loisirs du Lac de Mondély.
- Aménagement et gestion du Camping d'Audinac-les-Bains.

### *Thermalisme*

- Aménagement et gestion de l'établissement thermal d'Aulus-les-Bains et des activités de bien-être associées.
- Aménagement et gestion de la résidence thermale des 3 Césars.

### *Itinéraires de Promenades et de Randonnées*

Entretien et gestion d'itinéraires de promenades et de randonnées pédestres, équestres, et cyclistes, et des équipements d'accueil et de sécurité associés (liste des itinéraires et cabanes sur [couserans-pyrenees.fr](http://couserans-pyrenees.fr)).

### *Etudes*

Etudes relatives au développement et à la stratégie touristiques de la destination Couserans-Pyrénées.

## Restauration collective communautaire

- Entretien, gestion et aménagement si nécessaire de l'unité centrale communautaire existante de production de repas de La Bastide de Sérou.
- Gestion d'un service de portage de repas à domicile dans la limite de la capacité de distribution, autour de la Bastide de Sérou et de Sainte Croix Volvestre.
- Conseil et harmonisation des pratiques de restauration de qualité et de proximité, avec rationalisation des circuits d'approvisionnement et de distribution.

## Fourrière :

Capture et mise en fourrière des chiens errants.  
Gestion de la fourrière.

## Bois et forêts

Acquisition et gestion de bois et forêts.

## Transfrontalier

Promotion et conduite de toute action notamment structurante de coopération territoriale et transfrontalière, dans une perspective de développement durable.

## Services

- Mise à disposition de matériels aux communes membres et leurs associations pouvant recevoir des subventions publiques, moyennant convention et rémunération.
- Prestations de services pour le compte de ses membres ou de collectivités extérieures, moyennant convention et rémunération.





## ZONES D'ACTIVITÉS

La Communauté de Communes gère un parc de Zones d'Activité sur tout le Couserans : Prat-Bonrepaux/Pitarlet, Lorp-Sentaraille/Caumont, Cescau/Cazalas et La Bastide de Sérou/Ensales. Afin d'harmoniser la communication et de gérer l'ensemble de l'espace immobilier destiné aux entreprises qui voudraient s'installer, une nouvelle signalétique uniformisée a été créée. Cette signalétique a été étendue dans toutes les zones, complétée par la signalisation des routes départementales et par la SIL (Signalétique d'Information Locale). La commission économie a décidé de nommer toutes les zones : « Zone d'Activité du Couserans » avec une mention concernant la localisation. Une adresse mail de contact unique a également été créée :

[jeminstalle@couserans-pyrenees.fr](mailto:jeminstalle@couserans-pyrenees.fr)

Toutes les informations sur ces zones sont également consultables sur [couserans-pyrenees.fr](http://couserans-pyrenees.fr)



## BILAN LOCATION-VENTE 2017

**Zone de Lorp-Sentaraille/Caumont :** L'entreprise Génibio a pour projet d'acquérir une parcelle mitoyenne pour s'agrandir.

**Zone de la Bastide de Sérou :** Une entreprise audoise de poêle à bois s'était installée. Celle-ci est repartie dans l'Aude où elle a acheté un bâtiment pour une installation définitive. Un apiculteur et fabricant de miel a remplacé cette entreprise sur la zone.

**Zone de Cescau :** Un artisan couvreur a acquis un terrain pour s'installer.

**Zone de Prat-Bonrepaux :** L'entreprise en bâtiment écologique MVH est toujours sur le bâtiment de 1er accueil.

## EN BREF

### ⊙ AIDES AUX ENTREPRISES

Le service économique de la Communauté de Communes est compétent pour aider les entreprises dans certains projets de développement. En 2017 les papèteries Martin, les Fils de Fort Basile, Initiative Ariège,

BGE (Boutique de Gestion) Espace ont obtenu un financement de l'intercommunalité.

### ⊙ PLATEFORME EMPLOI FORMATION COMPÉTENCE

En 2017, la chargée de mission de la plateforme a reçu 54 entreprises et 116 en temps collectif.

>> Contact : 05.64.37.19.45

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : DES OUTILS « ON LINE » POUR CAPTER LES PORTEURS DE PROJETS

### ✓ COUSERANS-INNOVATION.COM :

Le site internet [couserans-innovation.com](http://couserans-innovation.com) a été modernisé. Il est dédié aux entreprises du Couserans, à l'innovation, aux projets économiques et à tous les services que propose la plateforme emploi-formation-compétences. Ce site web est également prévu pour avoir une partie interne réservée aux entreprises couserannaises. Il fera également l'inventaire de toutes les entreprises du territoire.



### ✓ ARIEGE-ATTRACTIVITE.FR :

L'agence « Triple A » a été créée fin 2017 pour être l'interlocutrice de celles et ceux qui, quelle que soit l'ampleur de leurs projets ou le domaine dans lequel ils se développent, souhaitent s'installer, créer, développer une activité dans le département. Son rôle est donc de faire connaître le territoire pour accompagner les entrepreneurs dans la création et l'implantation d'entreprises sur le territoire Ariégeois. Les huit communautés de communes de l'Ariège en sont les financeurs principaux.







## ZONE D'ACTIVITÉS DE LÉDAR

L'entreprise couserannaise **Llau**, devenue propriétaire d'une partie du site fin 2016, a commencé des travaux d'installation d'un atelier de découpe de haute précision de plaques d'acier. En ce qui concerne la partie restant propriété de la collectivité,

plusieurs projets ont vu le jour ou sont en cours d'implantation (voir ci-dessous).

>> A noter que des locaux pour des entreprises sont encore disponibles sur le site.

### 1. **axians** & **GABARRE SAS**

Les entreprises **Axians** & **Gabarre** devant réaliser le déploiement de la fibre optique dans le Couserans se sont installés sur le site de Lédar avant l'été. Cette antenne couserannaise comprendra une quarantaine de salariés. Un contrat de location engage cette société sur plusieurs années.

Ci-dessous les locaux rénovés par les services techniques de la Communauté de Communes.



### 2. **ESCAVAMAR**

L'entreprise italienne spécialisée dans le marbre **Escavamar** qui exploite depuis quelques années la carrière du Grand Antique à Aubert va également acquérir un espace pour y développer une activité de première transformation de blocs de marbre.

Celle-ci devrait commencer cette activité en 2019. Le terrain fera l'objet d'une vente à terme au bout de 6 ans.

Ci-dessous le futur emplacement de l'entreprise Escamavar pour la découpe de marbre.



### 3. **Quadran** & **TOTAL**

Une dernière activité est engagée sur la rive droite du Lez, où la Communauté de Communes est propriétaire d'un terrain nu d'environ 10 hectares. Il s'agit de l'installation d'une centrale solaire suite à un appel à projet lancé par l'intercommunalité, et après la sélection de deux sociétés qui s'étaient regroupées, **Quadran** et **Total**

**Solar**. Cette centrale verra le jour une fois toutes les autorisations obtenues, c'est-à-dire, d'ici deux ans. Le contrat prévoit une occupation sur une durée de 20 ans minimum avec des redevances financières importantes pour le territoire.

Ci-dessous le site d'implantation prévu très peu visible de la route départementale et des riverains.



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : DES OUTILS « ON LINE » POUR CAPTER LES PORTEURS DE PROJETS

MADEELI.FR / AGENCE-ADOC.COM



En 2018, Midi-Pyrénées Expansion est devenu Madeeli / Ad'occ : l'agence régionale du développement économique, de l'export et de l'innovation. Le site web de Madeeli permet de consulter tous les terrains disponibles dans les Zones d'Intérêt Régional (ZIR), parmi lesquelles : la zone du Pitarlet à Prat-Bonrepaux.

Le site web de « AD'OCC » accompagne les entreprises à chaque étape de leur vie : création, implantation, innovation, croissance, financement, export, transmission-reprise, tout en renforçant l'attractivité du territoire régional.



## ZONES D'ACTIVITÉS BILAN LOCATION-VENTE 2018

**Zone de la Bastide de Sérou :** Le deuxième bâtiment d'entreprise est occupé depuis peu par une société créatrice de jeux en bois.

**Zone de Cescau :** Deux réservations sont en cours pour une installation en 2019, un électricien et une activité de service de matériel médical pour les professionnels de santé.

**Zone de Prat-Bonrepaux :** Depuis mars 2018, l'entreprise Silko, (ex Asinus, production de produits esthétiques à base de lait d'ânesse) occupe le deuxième bâtiment 1er accueil. L'entreprise en bâtiment écologique MVH va quitter le bâtiment 1er accueil. Une réservation a été effectuée par une entreprise de création design sur textile.

## COMMERCES/ARTISANAT

### 44 PROJETS DE MODERNISATION ABOUTIS

L'opération collective de modernisation en milieu rural (OCMR) lancée en 2015 par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Couserans et reprise par la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées en partenariat avec l'Etat, la Région, le Département, le Parc Naturel Régional, les chambres consulaires, les communes et les associations de commerçants vient de s'achever dans le Couserans. Cette opération a permis de financer et soutenir 44 projets de développement de l'appareil commercial et artisanal du Couserans à hauteur de 150.000 € sur un total de dépenses de 657.000 € (aménagement urbain ou piéton, opérations commerciales, sites web de e-commerces, matériels pour la modernisation de locaux, d'équipements professionnels, travaux d'accessibilité...). Les crédits mobilisés ont été consommés à hauteur de 93%, un taux dont les partenaires se sont félicités, au regard de la complexité de ce type d'opération, dite « collective ».



Les partenaires ont fait le bilan de l'opération.



## SEIX : EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ PUBLIQUE DU HAUT-SALAT



La Maison de Santé Publique du Haut-Salat, construite en 2014 sur un terrain donné par la mairie de Seix, abritait deux cabinets de médecins généralistes, deux kinésithérapeutes et deux infirmiers ; mais également une salle « de première urgence ». Quelque temps plus tard, un podologue, un orthophoniste, ainsi que des internes occasionnellement, sont venus occuper les locaux restants. Avec le temps, les deux généralistes ont estimé que la présence d'un troisième médecin était nécessaire. Les médecins ont donc cherché un troisième docteur à installer. Un projet d'extension a été étudié avec la volonté des élus d'accueillir également un dentiste. L'extension a ainsi été réalisée pour accueillir ce renfort et accroître l'offre d'installation médicale. Elle comprend un cabinet dentaire équipé, un cabinet de consultation, un bureau pour les internes, un cabinet partagé, une cafétéria et un studio pour les internes de garde. Les travaux se sont achevés au printemps 2017. Aujourd'hui cette extension accueille le troisième médecin, un dentiste à temps plein et un dentiste à mi-temps, une infirmière, ainsi qu'une sage femme et un ostéopathe à temps non complet.

➔ COÛT : 520.093 €

## MASSAT : MAISON DE SANTÉ PUBLIQUE



La maison de Santé Publique de Massat a dû faire face à des travaux complémentaires pour améliorer son accessibilité, notamment en période hivernale. C'est pourquoi un auvent a été ajouté pour protéger l'entrée de la pluie et de la neige. Un parking a également été aménagé pour les usagers.

➔ COÛT : 71.819 €

## MASSAT : ACCESSIBILITÉ À LA MÉDIATHÈQUE



Les bâtiments qui abritaient l'ancienne Communauté de Communes et qui accueillent toujours la médiathèque viennent d'être mis aux normes concernant l'accessibilité. La réception a été revue et adaptée aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur permet d'accéder à la salle d'animation de la médiathèque située à l'étage.

➔ COÛT : 125.126 €

## ABATTOIR : MISES AUX NORMES

La Communauté de Communes est propriétaire de l'abattoir du Couserans qui est géré par la SCIC (Centre d'Abattage et de Transformation du Couserans) ; les investissements étant à la charge de l'intercommunalité. Afin de maintenir son niveau de qualité, d'hygiène et de fonctionnement plusieurs chantiers liés aux mises aux normes imposées par les services vétérinaires ont été réalisés en 2017. Ces actions ont un effet bénéfique puisque le tonnage annuel s'élève à environ à 1800 tonnes et progresse chaque année. Par ailleurs l'abattoir classé C jusqu'à présent est monté en catégorie pour atteindre le niveau B justifiant ainsi une qualité de fonctionnement. (Sachant que seuls quelques abattoirs en France sont classés A et sont spécialisés dans l'abattage d'une seule espèce).



En 2017 les investissements suivants ont été réalisés : remise en conformité de l'électricité, changement des parois et des évaporateurs des chambres froides, remplacement d'un débitmètre mesurant les rejets d'eaux usées, modification du couloir d'amenée des ovins, remplacement de la rampe de brûlage de l'épileuse à porcs, achat d'une nouvelle benne, d'un arracheur de cuir, de pinces anesthésiantes, installation d'un escalier et d'une plateforme de visite anté-mortem. De plus, les sols extérieurs de la zone de chargement ont été refaits.

➔ COÛT INVESTISSEMENT 2017 : 167.806 €

## EN BREF en 2017

### 🕒 CABINET MÉDICAL DU SÉRONAIS :

Le cabinet médical du Séronais a été achevé en 2016 mais il restait quelques travaux de finition et d'espaces verts qui ont été réalisés en 2017. La Communauté de Communes a également fait l'acquisition des locaux qui appartenaient au dentiste et au kinésithérapeute pour être propriétaire du cabinet et avoir la gestion des occupations.

COÛT TOTAL DU RACHAT AVEC LES DERNIERS TRAVAUX : 234.760 €

### 🕒 MINI BUS :

Un mini-bus pour le transport des enfants lors des activités extrascolaires a été acheté. Il sera essentiellement utilisé par le service jeunesse du secteur d'Oust.

COÛT : 16.800 €



### 🕒 FOURRIÈRE ANIMALE

La construction du quai de transfert au SICTOM, à Palatès, a entraîné le déplacement de l'ancienne fourrière présente sur le site. Le bâtiment a donc été détruit incluant une opération de désamiantage. Une fourrière provisoire a été installée à quelques mètres, intégrée dans un espace clos et dédié, entre la déchèterie et le nouveau quai de transfert.

Cet aménagement de fourrière reste provisoire. Un projet d'implantation définitive est à l'étude.

COÛT : 20.945 €





## VOIRIE : VAL'COUSERANS VOLVESTRE ET SÉRONAIS

Un programme de voirie communale a été engagé fin 2017 sur les territoires du Volvestre et de Val'Couserans puisque la compétence était toujours exercée par la Communauté de Communes concernant ces secteurs. Également un programme de voirie sous mandat a été réalisé dans le Séronais. Certains chantiers ont été différés en 2018, en raison de mauvaises conditions météo.

### VOIES RESTAURÉES EN 2017 :

#### SÉRONAIS (SOUS MANDAT) :

Aigues Juntas : Chemin de Caudil et du cimetière

Allières : chemin de Canals et de Tézaut

Alzen : voie Bertrand Saurat,

Cadarçet : chemin de Gayet, Ponsou Perazam, lieu dit La Molle

Castelnau-Durban : entre voie verte et rue de la gare (affaissement), Douech, Cazalas

Durban sur Arize : points à temps  
Esplas de Sérou : chemin de Bales, points à temps

La Bastide de Sérou : Chemin de Freyche, de la Beuze, du Camp d'Alozy, de Lasfites.

Larbont : points à temps

Montseron : chemin de Lazon

Nescus : chemin de Bardios.

Rimont : rue du presbytère, chemin de la tranchée, de Pladellac

Sentenac : chemin de la mairie, de Taous, d'accès au village et la Quéro, du presbytère, points à temps.

Suzan : voies communales 1 et 2.

➔ COÛT : 194.289€HT

#### VAL'COUSERANS :

Alos : Village rue du Château et rues à la Rivière

Encourtiech : Mandette

Erp : Chemin d'Araux

Lacourt : Sengouanech

Lescure : chemin de Baudis

Montégut : chemin des Bayles et Ussau

Montesquieu-Avantès : chemin de Caville

Rivièrevert : hameau de Illas

#### VOLVESTRE :

Bajert : rue de la Poste

Barjac : la Boucharde

Bèdeille : la Coume du Lac

Cérizols : Moudin

Contrazy : la Batisse

Fabas : Poujac et Ruère

Lasserre : Bioule,

Mauvezin-de-Sainte-Croix : Sémale

Mérigon : Bousquet

Montardit : Contrazy et Gouzil

Sainte-Croix Volvestre : Mataly

Tourtoise : La Ruère

➔ COÛT TOTAL VAL'COUSERANS/VOLVESTRE : 291.828€HT

## SERVICES TECHNIQUES : BILAN 2017

### ✓ REFECTION PONCTUELLE DE LA VOIRIE

Des campagnes de points à temps (rebouchage de trous), de curage de fossés et d'aqueducs ont été effectuées par convention ou dans le cadre des compétences 2017 par les services techniques de la Communauté de Communes sur les communes de Lacourt, Alos, Erp et Soulan. Les services ont également réalisé l'élargissement de la voie d'accès vers la déchèterie d'Andressein et aménagé le chemin communal à Montjoie.

### ✓ EPARAGE DES VOIES

Les services techniques de la Communauté de Communes ont également réalisé plusieurs travaux de nettoyage de la végétation aux abords de la voirie (éparage) au prin-

temps et à l'automne sur les chemins classés des communes des anciennes communautés de communes Val'Couserans et du Volvestre et certaines communes du Séronais.

### ✓ SENTIERS

Les diverses équipes sentiers de la Communauté de Communes, renforcées par les équipes de l'association Iscra, ont entretenu, sur 2017, près de 2000 km de chemins sur les différentes vallées du Couserans.

### ✓ TRAVAUX DIVERS

Toujours dans le cadre de conventions avec les communes ou des syndicats, une aire de jeu à Montgauch a été réalisée par les services. Ils ont aussi effectué le remplacement des bouches d'égouts pour le SDE09

et des travaux généraux pour l'ex-syndicat des eaux.

### ✓ CHAPITEAUX / PODIUMS / BROyeurs

La Communauté de Communes propose, par convention, aux communes et aux associations, des chapiteaux, podiums, sanitaires mobiles, grilles d'expositions, barrières, bâches, bars etc... Le transport, le montage et le démontage se déroule avec un opérateur technique de l'intercommunalité.

En 2017 près d'une centaine d'associations, comités ou communes ont loué du matériel. Les collectivités peuvent également louer des broyeurs. En 2017, elles étaient sept à avoir effectué des campagnes de broyage avec le matériel intercommunal.

## GENS DU VOYAGE : UNE AIRE DE GRAND PASSAGE PROVISOIRE

Compétence obligatoire de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées depuis sa création en janvier 2017, une aire de grand passage destinée aux gens du voyage, d'une capacité de 100 caravanes, a été aménagée dans l'urgence par les services techniques avant l'été 2017 sur des terrains faisant partie du foncier de l'ancienne usine de Lédar, rive droite du Lez, appartenant à l'intercommunalité. En effet, dès leurs prises de fonction, les élus ont dû répondre à une attente de plusieurs groupes de gens du voyage annonçant leur passage dans le Couserans.

La loi impose depuis un certain nombre d'année aux collectivités ce type d'équipement afin d'éviter des installations sans autorisations. Les élus se devaient de proposer une solution. L'objectif était de répondre à cette obligation mais aussi de travailler sur la sécurisation et sur le nettoyage du site de Lédar. Des clôtures ont été installées, un chemin d'accès a été aménagé et plusieurs bâtiments ont été sécurisés. Concernant plus particulièrement l'aire de grand passage, un accès au terrain a été réalisé ainsi que



Magalie BERNÈRE et Jean-Jacques MÉRIC, respectivement rapporteur et président de la commission prévention, Jean-Noël VIGNEAU président de la Communauté de Communes et Alain METGE président de la commission travaux en visite sur le site.

des raccordements provisoires en eau et électricité. Cette aire d'accueil reste toutefois provisoire car l'ancien site de Lédar a vocation à accueillir des activités économiques. Un projet de centrale photovoltaïque est en cours, précisément sur ce foncier. Une autre implantation de l'aire d'accueil est à l'étude qui devrait être définitive et opérationnelle à compter du printemps 2020.



## UN QUAI DE TRANSFERT À PALÉTÈS



ment optimiser le transfert des déchets grâce à ce nouvel outil. En effet, avec plus de 8300 tonnes d'ordures ménagères et près de 400 tonnes d'emballages collectés tous les ans, l'ancien système de transfert vers des bennes compactrices était vieillissant et limité. Les quatre semi-compactrices qui le constituaient n'avaient qu'une capacité de 20 tonnes, ce qui engendrait plus de 400 rotations par an

La Communauté de Communes Couserans-Pyrénées vient de terminer la construction d'un nouveau quai de transfert sur son site de Palétès.

Ce projet avait été initié par les élus du Sictom en 2015, avant la fusion et l'intégration du syndicat.

Ce quai permet à présent le déchargement des bennes de collecte dans des semi-remorques à fond mouvant qui assurent le transfert des ordures ménagères vers le centre d'enfouissement à Liéoux (31). Si la raison essentielle de cette construction est au départ de répondre aux normes de sécurité et d'environnement, la Communauté de Communes compte bien égale-

ment ainsi que des débordements qu'il fallait ensuite traiter manuellement. D'autre part, ce système n'était plus adapté aux nouvelles semi-remorques à fond mouvant. Les travaux se sont achevés avant l'été. Cette nouvelle installation est équipée de trémies pour le déchargement des ordures ménagères ou des emballages, d'une charpente métallique pour couvrir les zones de déchargement et chargement, d'espaces de positionnement des semi-remorques, et d'un dispositif de sécurisation automatique en haut du quai ainsi que d'un système de récupération des liquides résiduels.

➔ COÛT : 927.145 € TTC

## VOIRIE SOUS MANDAT

Un programme de voirie sous mandat a été réalisé dans le Séronais en 2018.

- Aigues Juntas : chemin de Naudous
- Alzen : points à temps
- Cadarcet : Chemin de Gayet, de Natcheyres, entrée du château Lagrange, points à temps.
- Castelnau-Durban : chemin des Eychartas, la promenade, points à temps.
- Durban-sur-Arize : points à temps.
- Esplas de Sérou : Chemin le Four, route forestière, points à temps.
- La Bastide de Sérou : chemin de la Beuze, camp Alozy, Andro de devant, lotissement St Roc, chemin de Lagarde, chemin de Sourre, de Benau.
- Larbon : chemin Porteteny
- Montseron : points à temps.
- Montagne : virage intersection D615, chemin de Sarrats, points à temps.
- Nescus : chemin Le Balle, de France, Place, Village.
- Rimont : chemin de la Tour de Baup, de Lasale.
- Sentenac : quartier sous le village, points à temps.
- Suzan : hameau côté droit.

➔ COÛT : 213.790,55 € HT

## SIL : SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE

Une nouvelle Signalétique d'Information Locale a été mise en place avant l'été par la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées via un prestataire privé, lauréat d'un marché public. Cette « SIL » a concerné cette année les secteurs du Castillonais, du Séronais et du Massatois. Cette mise en place correspondait à la fois à une volonté de ces territoires de mettre à jour l'ensemble des prestations locales, des services commerciaux et touristiques tout en respectant la charte départementale. En effet, la Signalétique d'Infor-

mation Locale est soumise aux règles de la signalisation de direction avec pour objectifs : homogénéité, lisibilité, cohérence avec l'environnement et une compatibilité avec les autres modes de signalisation dont elle ne doit pas perturber la lecture. Cette signalétique a également un rôle économique important pour le territoire car elle a pu orienter les touristes vers des activités artisanales ou commerciales et promouvoir ainsi les installations en milieu rural.

➔ COÛT : 113.346€



## MAISON DE LA PETITE ENFANCE :



La climatisation de l'espace de vie de la maison de la petite enfance à Saint-Girons a été installée pour un meilleur confort des enfants en période estivale.

➔ COÛT : 51.000 €

## ABATTOIR : MISES AUX NORMES

Pour 2018, d'autres travaux importants de mises aux normes ont été programmés à l'abattoir, d'un point de vue environnemental et sanitaire mais aussi pour un meilleur confort de travail avec une qualité toujours privilégiée. Une hotte métallique a été fabriquée pour la chaîne d'abattage porcine. Toute la gestion électrique et informatique du froid a été remplacée car l'ancien équipement était devenu trop vétuste sans possibilité de réparation. Une partie importante des travaux 2018 concerne aussi la mise aux normes de la station d'épuration présente sur le site. Celle-ci est en cours.

Ces investissements portés par la Communauté de Communes sont indispensables afin de maintenir à un bon niveau de qualité cet outil indispensable pour toute la filière « viande » du Couserans. ➔ COÛT INVESTISSEMENT 2018 : 123.835 €





## LA LUGE D'ÉTÉ GUZET EXPRESS



La luge d'été Guzet Express, ouverte pour la première fois durant le mois d'août cette année, a connu un succès bien largement au-dessus des prévisions escomptées. Cette nouvelle attraction a attiré durant l'été, en moyenne 160 lugeurs par jour, avec un pic à 288 le 15 août ! Au total près de 5000 descentes en luge ont été totalisées sur un mois.

Le télésiège, qui a desservi la luge Guzet Express, a également permis aux vététistes de rejoindre le « Mountain Bike Park ». Les randonneurs ont pu également bénéficier de la prestation pour atteindre le point culminant à 1700 mètres d'altitude, départ de diverses randonnées pédestres. Ces activités ont connu des chiffres de fréquentation importants avec environ 600 vététistes et 800 piétons sur cette durée d'exploitation. Le chiffre d'affaires dégagé en un mois de fonctionnement a dépassé les 50.000 €.

L'objectif de proposer un ensemble de produits touristiques attractifs sur la station l'été afin de dynamiser l'économie locale a été largement rempli. Guzet l'été n'avait jamais connu une telle fréquentation.



Durant l'été, l'équipe de France de Basket et les arbitres du Top 14 et Pro D2, en stage, ont testé la luge.

A présent les services de la Communauté de Communes, avec les partenaires, travaillent sur une mise en service hivernale de la luge : en après-ski, durant les vacances d'hiver et, durant les vacances de Noël en cas d'enneigement insuffisant ne permettant pas une exploitation du télésiège pour les skieurs.



La luge de Guzet fait 1,5 km de long. Elle est l'une des plus longues d'Europe. Le départ se fait à 1700m d'altitude avec le plus grand dénivelé de France (357m). Il y a une cinquantaine de luge. Il s'agit de luges monoplaces. Les enfants de moins de 7 ans ou de moins de 1m30 peuvent être accompagnés d'un adulte. La vitesse maximum ne peut dépasser 40 km/h. Un système de freinage automatique intervient avant l'arrivée. Au total la montée en télésiège et la descente en luge avoisinent 20 minutes.

### EN CHIFFRES :

➔ COÛT POUR LES TRAVAUX 2018 :

RAIL (réparation) : 365.198 € HT  
REMONTÉE MÉCANIQUE (conformité) : 175.574 € HT  
TAUX DE SUBVENTION : 40%

## HISTORIQUE DU PROJET

### POURQUOI ?

Afin d'améliorer l'attractivité du site de Guzet et après la réalisation d'une étude de faisabilité, la Communauté de Communes historique du Canton d'Oust s'est engagée en 2009 dans une opération de diversification des activités toutes saisons sur la station d'altitude de Guzet. Cette opération a consisté en la création d'un espace de loisirs et de parcours VTT aujourd'hui opérationnels (mur d'escalade, Bike Park et descente via des pistes sécurisées et hiérarchisées par niveaux, etc.) et en la création d'une luge monorail.

L'objectif du projet est économique, il vise à accroître la fréquentation du site par la diversité des activités proposées, à consolider la saison estivale ainsi que la saison hivernale, après une séance de ski mais surtout dans le cas de faible niveau ou d'absence de neige où les activités luge et VTT pourront se pratiquer. Enfin, ce projet œuvre également à la création d'emplois directs et indirects, commerçants, hébergeurs, prestataires de services bénéficiant de l'augmentation du nombre de personnes présentes sur le site.

### RETARDS

En 2010 les travaux de construction de la luge monorail par l'entreprise autrichienne BRANDAUER débutent mais en 2011, le procédé d'accrochage des luges proposé par l'entreprise au dos des sièges de la remontée mécaniques est invalidé par le constructeur du télésiège.

En 2012, un processus de validation d'un nouveau système semi-automatique avec supports dédiés est engagé auprès du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés. L'homologation finale du système des remontées par le ministère des transports est obtenue le 10 novembre 2016. (cf photo ci-contre)



Par ailleurs, à l'automne 2011, la luge est testée et fonctionne mais le rail a été endommagé par les neiges lourdes et exceptionnelles de l'hiver 2012-2013 sur les Pyrénées (Niveau jamais atteint depuis 40 ans. Source : Météo-France).

Des travaux de réparation restaient donc à engager.

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COUSERANS PYRÉNÉES FINALISE LE PROJET

Le vote du budget au printemps 2017 de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées a validé les travaux de mise en conformité de la remontée ainsi que les réparations à effectuer sur le rail. Des marchés publics ont été lancés ainsi que des demandes de subventions à l'Etat, à la Région et au Département.

L'entreprise POMA, durant le printemps, a réalisé plusieurs interventions sur le télésiège afin d'obtenir la conformité pour la remontée des luges et des VTT.

L'entreprise autrichienne BRANDAUER, qui s'était rendue à Guzet en novembre 2017 pour un dernier état des lieux, a terminé les travaux de réfection de la piste au cours du mois de juillet 2018.





## BROYAGE DES DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE

Le SICTOM (Service Intercommunal de Traitement et de Collecte d'Ordures Ménagères), s'est équipé d'un broyeur supplémentaire pour réduire les volumes de déchets verts lors d'opérations d'entretien par le service technique. Il va également compléter le parc de broyeurs loués auprès des communes avec son agent technique opérateur pour tous travaux d'entretien des espaces verts communaux. Depuis cet automne 2018, des opérations de broyages sont aussi proposées aux couserannais dans les déchèteries afin que les usagers repartent avec du paillis pour les plantations et limiter ainsi le dépôt de branchages en déchèterie ou les

brûlages sauvages qui sont interdits. Voici le planning pour le début d'année :

- 7 > 11 janvier : Castelnaud-Durban
- 14 > 18 janvier : Mercenac
- 21 > 25 janvier : Lasserre
- 28 janvier > 1er février : Biert
- 4 > 8 février : Oust
- 11 > 15 février : Audressein

Par ailleurs, dans le cadre de la SERD (semaine Européenne de réduction des déchets) une campagne de réemploi sur Oust sera organisée avec l'association « ça tourne en bon » du 17 au 24 novembre 2019.



## NOUVELLES COLONNES DE TRI



Les nouvelles bornes ont fait leur apparition, ici à Lescure.

Le SICTOM a fait l'acquisition de nouvelles colonnes de tri déjà déployées dans diverses communes. Depuis deux ans ces colonnes de tri réservées aux cartons ont permis de réduire considérablement les dépôts sauvages au sol, notamment dans le centre de Saint-Girons. 12 nouvelles colonnes de tri (3 colonnes pour le verre, 3 pour le papier, 3 pour les emballages et 3 pour le carton) vont ainsi venir compléter ce dispositif amené à s'étendre. Afin de limiter au maximum l'impact visuel que ces colonnes pourraient avoir sur leur environnement, ces dernières, une fois disposées les unes à côté des autres, représenteront le lac de Bethmale. Les côtés, quant à eux seront toujours en bardage bois.

Pour contenir la pousse des mauvaises herbes, réguler l'humidité et la température au pied de vos plantations rien de plus simple :

## BROYAGE GRATUIT

APPORTEZ VOS BRANCHAGES ET REPARTEZ AVEC VOTRE PAILLIS !



- ✓ DU 7 AU 11 JANVIER 2019  
DÉCHÈTERIE DE CASTELNAU-DURBAN
- ✓ DU 21 AU 25 JANVIER 2019  
DÉCHÈTERIE DE LASSERRE
- ✓ DU 4 AU 8 FÉVRIER 2019  
DÉCHÈTERIE DE OUST
- ✓ DU 14 AU 18 JANVIER 2019  
DÉCHÈTERIE DE MERCENAC
- ✓ DU 28 JANV AU 1ER FÉV 2019  
DÉCHÈTERIE DE BIERT
- ✓ DU 11 AU 15 FÉVRIER 2019  
DÉCHÈTERIE DE AUDRESSEIN

**Réduire nos déchets ensemble c'est possible !**

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Communauté de Communes COUSERANS Pyrénées

SiCTOM du Couserans

Conditions : Être un particulier habitant de la communauté de communes Couserans Pyrénées. Venir avec des branches d'un diamètre maximum de 15 cm. Le broyage est assuré par le SICTOM du COUSERANS, Service déchets de la communauté de communes Couserans Pyrénées

+ d'infos sur vos déchets :  
sictom-couserans.fr  
ou couserans-pyrenees.fr



## Le chiffre : 160.000 €

C'est le coût d'un camion-benne à ordures ménagères. Dans le cadre du renouvellement de son parc, le SICTOM a fait l'acquisition, en 2017, d'un nouveau camion « BOM », qui fait les tournées du Séronais et du Castillonais. Celui-ci a la particularité d'être adapté aux routes de montagnes, c'est-à-dire qu'il n'est pas très long et pèse « seulement » 16 tonnes. Dans l'année 2018 un deuxième camion est venu également compléter le renouvellement. Il est affecté aux tournées de Oust et Massat.





## PRÉSENTATION

Le Service des Eaux du Couserans de la Communauté de communes est né, suite à la prise des compétences « eau et assainissement », le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 du regroupement du Syndicat des Eaux du Couserans (créé en 1948 et réunissant 40 communes), et de 11 communes qui géraient jusqu'alors leur service en régie communale.

Ce service compte désormais 51 communes et 22 000 habitants sur les 94 communes et les 30 000 habitants de la communauté de communes. Les autres communes sont adhérentes au SMDEA et au SIEAVABS.

Le Service des Eaux du Couserans est alimenté par 104 sources et captages de belle qualité situés en zone de montagne, avec la singularité, sur une grande partie de son territoire, de transiter par un réseau haute pression, entièrement gravitaire sur plus de 1000 km de réseau, ne nécessitant aucun pompage... les économies d'énergie et le développement durable avant l'heure pour un concept lancé dans les années 1940 !

Ce beau patrimoine nécessite de l'entretien avec de grands investissements sur nos stations de production d'eau potable mais aussi sur nos réseaux dont il faut soutenir le renouvellement progressif et régulier.

## ACCUEIL CONTACT

L'accueil du public s'effectue dans nos bureaux au 13, route de Toulouse à Saint-Lizier :

**du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h**

Tel : **05 34 14 33 00**

**contact@eauxducouserans.com**  
**eauxducouserans.com**

Un service d'astreinte permet de répondre à toutes les urgences, sept jours sur sept et 24 h sur 24, sur simple appel téléphonique au **05 34 14 33 00**.

## EAUX : INVESTISSEMENTS 2018

**a**près l'achèvement des travaux de la station de production d'eau potable de Sengouagneich située à Lacourt, les principales stations de production auront toutes été rénovées.

Les travaux sur cette station représentent un montant total de 2.3 millions d'€ HT. Ce chantier emblématique a démarré en 2016 et se terminera en 2019, avec la contrainte de maintenir pendant la phase de travaux une continuité absolue sur la production d'eau potable. Cette station produisant 280 m<sup>3</sup>/h (ce qui constitue la plus grosse capacité du Couserans) et mettant en œuvre des procédés modernes, alimente 10.000 personnes et plus de 20 communes, présente la particularité d'avoir été entièrement conçue et dimensionnée par l'ingénierie du Service des Eaux du Couserans, issue du Syndicat éponyme.

Plusieurs entreprises locales ont par ailleurs été lauréates des marchés lancés pour opérer sa construction... Une station « made in Couserans en quelque sorte » !

Les investissements du service sont aussi orientés vers les petites ressources de montagne. Le service a lancé des programmes de réhabilitation des captages et de rationalisation visant à éliminer les ressources de faible qualité pour les raccorder sur des ressources plus pérennes et de meilleure qualité. La topographie de notre territoire nous impose des travaux difficiles et nous faisons appel à divers procédés, terrassement classique, tranchée, hélicoptage en faisant inter-



Station de Sengouagneich

venir soit nos propres équipes en régie ou en faisant appel à des entreprises dans le cadre de marchés. Enfin, l'enjeu principal du service, comme beaucoup de services ruraux en France, reste le renouvellement des réseaux qui pour la plupart ont été posés dans la période d'après-guerre à grands renforts d'aides de l'Etat. Conformément à la réglementation, ces investissements, même s'ils peuvent pour partie être soutenus par le Département et par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, sont largement portés par le budget de chaque service des eaux qui n'est alimenté que par nos factures d'eau, payés par chacun d'entre nous.

Le service des Eaux du Couserans, mène sur ce thème du renouvellement des réseaux, un effort important depuis plusieurs années avec un taux de renouvellement très volontariste (double de la moyenne nationale).

Renouvellement de réseau à Mercenac

*Le Service des Eaux du Couserans de la communauté de communes Couserans-Pyrénées, c'est aussi 36 hommes et femmes qui travaillent pour que, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, vous puissiez ouvrir votre robinet et disposer d'eau de qualité à tout instant.*

## ASSAINISSEMENT :

**L**e service des Eaux du Couserans gère aussi l'assainissement des eaux usées, avec 2 piliers, l'assainissement collectif (6000 abonnés) et l'assainissement non collectif (8000 abonnés).

Sur l'assainissement non collectif, le rôle du service des Eaux du Couserans est de répondre à une obligation réglementaire initialement supportée par les communes, qui consiste à contrôler les installations d'assainissement non collectif existantes et les installations neuves. Sans exercer de pouvoir coercitif, le service émet un avis technique et propose un conseil sur l'entretien et l'amélioration des installations.

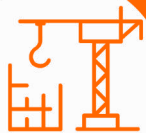
Sur l'assainissement collectif, le service exploite 15 stations de traitement des eaux usées avec les réseaux de collecte associés. Le service tra-



Village de Moulis

vailler sur une programmation de travaux issue d'un schéma directeur permettant de hiérarchiser de manière objective les investissements. Une tranche de 2.4 M€ vient d'être achevée et une nouvelle tranche regroupant trois villages va être lancée pour un montant estimé à 2.5 M€HT selon le schéma directeur.





## PRAT : MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

La communauté de communes porte un chantier de Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Ce dernier sera expérimental et pilote dans la mesure où une modélisation des informations du bâtiment (BIM) sera pour la première fois



La maquette du projet.

utilisé en Ariège. Le bâtiment sera également à énergie positive (BEPOS). A terme, cette maison de santé sera un lieu offrant une diversité de services médicaux et paramédicaux : 2 médecins (un actuellement et un second à l'ouverture), 6 infirmiers, 3 kinés, 1 diététicienne, 1 assistante sociale, 1 psychologue et 1 dentiste pourront être accueillis dès l'ouverture. L'établissement sera donc un exemple en matière de construction de demain, basé sur la recherche d'une haute performance énergétique. Il est prévu une construction à base de bio matériaux, c'est-à-dire des matériaux qui permettent un faible coût environnemental et une faible pollution lors de l'usage tels que la terre et le bois local. Pour le volet énergétique, les équipements seront basés sur des énergies renouvelables : photovoltaïque, géothermie verticale et un système de ventilation naturelle pour le chauffage des locaux. La terre, en enduit intérieur, apportera sa fraîcheur l'été et sa capacité de stockage d'énergie l'hiver. A noter que la Plateforme Emploi, Formation, Compétences, avec la CAPEB, la FFBTP et la Chambre de Métiers proposent aux professionnels des soirées d'information sur le chantier ainsi qu'une offre de formation, afin de faire profiter les entreprises locales de cette expérimentation. Le permis de construire a été obtenu et les travaux sont prévus pour 2019.

Cette infrastructure devrait coûter 1 343 410 €HT subventionné à 74%.

Renseignements complémentaires : [couserans-innovation.com](http://couserans-innovation.com)

## CASTILLON : MAISON DE LA PETITE ENFANCE



Un projet de construction de Maison de la Petite Enfance et de l'Enfance est en cours sur la commune de Castillon, à proximité de la Maison de Santé. La Communauté de Communes a la maîtrise d'ouvrage de ce projet qui comprendra une micro-crèche de 10 places type multi-accueil, un relais d'assistantes maternelles avec un espace collectif, puis de locaux pour l'accueil de loisirs (bureaux et espace d'accueil et de loisirs). Cette maison de la Petite Enfance avoisinera les 160 mètres carré, des liaisons seront créées entre les différents établissements. Les travaux sont prévus début 2019, le marché de travaux ayant été attribué. Parallèlement, la commune de Castillon a un projet de construction de médiathèque à l'étage du bâtiment. Le projet global est estimé à 1,3 millions d'euros comprenant la médiathèque.

## SAINT-GIRONS : MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Une Maison de Santé Pluridisciplinaire va voir le jour à Saint-Girons, sur le boulevard Frédéric Arnaud, dans le quartier Saint-Valier.



Le propriétaire actuel a entrepris des travaux après obtention du permis de démolir.

Ce projet porté par la Communauté de Communes va permettre d'accueillir cinq médecins (trois actuels et deux attendus) un cabinet infirmier, deux médecins spécialistes, un psychomotricien, deux podologues, une salle supplémentaire non programmée, une salle de réunion thérapeutique pour les kinés et une salle de télé-médecine. Le sous-seing privé a été signé et le permis de construire va être déposé prochainement. Cet établissement sera opérationnel en 2020.

Le coût est estimé à 1.747.492 € HT.

## MASSAT : ECOLE MATERNELLE

La communauté de communes historique du Massatois avait la compétence « création d'une école maternelle ». Le besoin s'est présenté de construire un nouveau bâtiment attenant à l'actuelle école. Le projet prévoit un bâtiment avec une classe, une salle de restauration, des sanitaires. 80% de subventions sont acquis pour cet investissement qui s'élève aux alentours de 400.000 €. Le permis de construire est également accordé à ce futur chantier porté à présent par la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées. Les travaux démarreront en début d'année.

## CNRS: UN LABORATOIRE D'HYDROÉCOLOGIE



La Communauté de Communes fait partie des partenaires financiers concernant le développement du CNRS de Moulis. Une nouvelle tranche de travaux prévoit la construction du laboratoire d'hydroécologie et le développement du projet METAECO, 2<sup>ème</sup> phase d'un programme de développement ambitieux qui a démarré il y a 10 ans. En effet, le CNRS de Moulis devient un centre de recherche incontournable dans le paysage français et international : la construction des serres, la rénovation du laboratoire initial et la construction du métatron installé à Caumont permettent déjà d'étudier l'impact du réchauffement climatique sur les milieux terrestres. La construction du laboratoire d'hydroécologie et la mise en œuvre du projet Métaéco, pour méta-écosystèmes, en 2018-2019, permettront d'étudier l'impact du réchauffement climatique sur le milieu aquatique. Ces nouveaux investissements ont un coût prévisionnel de 6 millions d'euros. La Communauté de Communes va participer à hauteur de 635.000€. A l'issue de cette seconde phase, 40 nouveaux emplois de haute qualification s'implanteront en Couserans, ce qui devrait porter à 100 le nombre d'emplois présents sur Moulis dans les trois prochaines années.





**C**ompetente en matière de politique air-énergie-climat sur son territoire, la Communauté de communes a prescrit son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en août 2017 afin de réduire la facture énergétique, de développer les énergies renouvelables, de limiter les émissions de gaz à effets de serre et de polluants atmosphérique sur son territoire. L'objectif étant de faire de la transition énergétique, un facteur de développement de l'emploi local, d'amélioration de la qualité de vie et de renforcement de l'attractivité du territoire.

Ce document opérationnel a pour vocation de réunir l'ensemble des acteurs (institutionnels, économiques, citoyens...) autour d'un plan d'actions sur 6 ans concernant la collectivité et le territoire.

## Avec le Parc Naturel Régional

De nombreuses démarches énergie-climat exemplaires ont également été portées par le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (Plan Climat Air Energie Territorial volontaire, Contrat d'Objectif Territorial Energie Climat, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte).

Les deux collectivités ont donc mis en place un partenariat, matérialisé sous forme de convention, afin de mettre à profit de la communauté de communes les données et expertises du Parc ainsi que la mise à disposition d'une technicienne.

## Le pré-projet du Plan Climat du Couserans adopté

Le 15 novembre dernier, le pré-projet du Plan Climat Air Energie Territorial du Couserans a été présenté et adopté en conseil communautaire.

Ce plan d'actions comporte plus de 20 fiches actions. Ces actions relèvent des compétences de la collectivité et de celles de ses partenaires.

Elles concourent aux enjeux :

- d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ;
- d'adaptation du territoire face au changement climatique ;
- d'amélioration de la qualité de l'air ;
- de développement de la croissance verte.

La collectivité mettra en œuvre des projets emblématiques permettant d'engager la transition énergétique (plateforme de rénovation de l'habitat, réalisation d'un schéma de développement touristique 4 saisons, élaboration d'un atlas de développement des énergies renouvelables, mise en place d'un schéma de développement des modes actifs...)

Dans une démarche d'amélioration continue, ce plan sera amené à être régulièrement enrichi et complété par de nouvelles actions portées par la Communauté de Communes ou par les forces vives du territoire.

Une adresse mail a été dédiée à la collecte des avis :

@ [plan.climat@couserans-pyrenees.fr](mailto:plan.climat@couserans-pyrenees.fr)  
Plus d'infos sur [couserans-pyrenees.fr](http://couserans-pyrenees.fr) rubrique plan climat



Lors de la réunion de lancement du PCAET, Jean-Noël VI-GNEAU a rappelé aux partenaires les grands enjeux du changement climatique et la nécessaire mobilisation de tous afin d'en anticiper les effets à l'échelle locale.

## LAURÉATE DE L'APPEL À PROJET DE L'ADEME\*

Parmi les 75 territoires éligibles de la Région Occitanie, la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées fait partie des 10 territoires lauréats de l'appel à projet de l'ADEME « territoires engagés dans une transition énergétique et écologique ambitieuse en Région Occitanie » grâce à sa volonté de s'engager dans une démarche "Territoire à Energie Positive à échéance 2050". L'objectif « TEPOS » 2050 est de produire sur le territoire autant d'énergie que l'on en consomme!

Par cette démarche, elle montre sa volonté d'aller au-delà des objectifs européens et nationaux en termes de transition énergétique et de créer une articulation entre les démarches régionales (Région à Energie POSitive) et leur déclinaison locale.

Pour mener à bien ce projet, la Communauté de Communes bénéficie également de fonds européens (LEADER) et du Conseil Départemental de l'Ariège.

\* l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie



## DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Avec l'OPAH et le PIG Couserans-Pyrénées, la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées vous accompagne gratuitement. (aides financières, appui administratif et conseils techniques).

### Pour qui ?

Cet accompagnement est destiné aux propriétaires qui résident dans leur logement, aux propriétaires qui louent leurs logements, aux syndicats de propriétaires, aux locataires. Des aides financières peuvent être attribuées selon : les critères de revenus et la nature des travaux.

### Pour quels travaux ?

- ▶ Rénovation énergétique (isolation intérieure et extérieure, menuiseries, chaudières...).
- ▶ Mise aux normes d'un logement très dégradé (sanitaires, chauffage...).
- ▶ Adaptation du logement aux handicaps (maintien à domicile) et en prévention du vieillissement (accessibilité, sanitaires adaptés...)
- ▶ Réhabilitation des parties communes des copropriétés (sécurité incendie, ascenseur, ravalement avec isolation...).

Les travaux ne doivent commencer qu'après validation du dossier par les organismes financeurs. Ils doivent être réalisés par des professionnels.

Renseignements : 05.34.09.24.82 ou lors des permanences de SOLiHA Ariège le mercredi après-midi à la Maison des Services au Public, rue Joseph Sentenac à Saint-Girons.



Le budget est caractérisé par la mise en place d'un Pacte de Neutralité Fiscale qui va donner les moyens aux communes de baisser les taux d'imposition des ménages (TH, TFB, TFNB) pour permettre à la Communauté de Communes d'harmoniser ses propres taux sur l'ensemble du territoire (voir page suivante). Malgré un budget très contraint, la Communauté de Communes va toutefois s'engager sur l'investissement de projets attendus pour le territoire.

## Investissement : 9.945.425 €



**BÂTIMENTS / INFRASTRUCTURES 10,5%**

Principaux investissements voir P9



**ACHATS D'ÉQUIPEMENTS 4,2%**  
(informatique, matériel, véhicules...)



**ETUDES 0,6%**



**TRAVAUX 10,5%**  
(réparation, voirie, toitures...)



**RESTES À RÉALISER 2017 26,2%**

**OPÉRATIONS FINANCIÈRES 48%**  
(emprunts, report, amortissement, transfert...)



### DÉPENSES

**ETAT FCTVA 8%**

**OPÉRATIONS FINANCIÈRES 52%**  
(emprunts, excédent, transfert...)

### RECETTES

**RESTES À RÉALISER 2017 40%**

## Fonctionnement : 29.439.646 €



**CHARGES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES 11%**  
(dettes, intérêts, opérations comptables...)



**IMPRÉVUES 2%**



**FRAIS GÉNÉRAUX 15%**  
(fournitures, factures, locations, maintenance, taxes...)

**OPÉRATIONS FINANCIÈRES 10%**  
(résultat reporté, charges, transfert, autres produits...)

**IMPÔTS ET TAXES 67%**

**SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS 15%**

### RECETTES

**RECETTES DES SERVICES 8%**



**FRAIS DE PERSONNEL 31%**



**CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS 41%**  
(services incendie, communes...)

### DÉPENSES





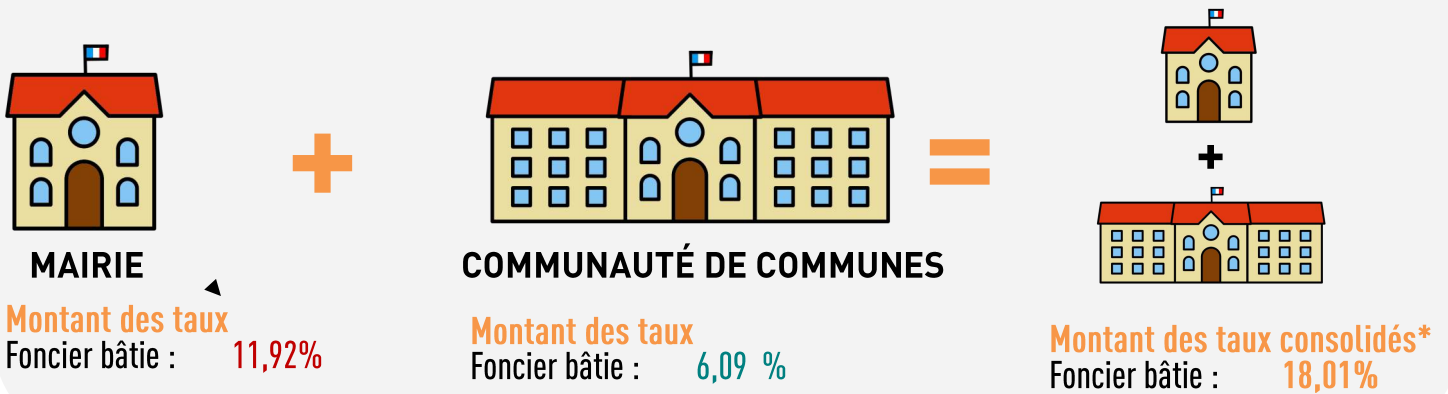
# TAXES MÉNAGES : COMPRENDRE LE PACTE DE NEUTRALITÉ FISCALE

Le regroupement des 8 communautés de communes en une seule nous oblige à harmoniser les taux d'imposition des ménages sur tout le territoire. Pour cela, un lissage est prévu sur trois ans. Ces taux étant très divergents, l'option fiscale (Fiscalité Professionnelle Unique) retenue par la Communauté de Communes à partir de 2018, permet, grâce au pacte de neutralité fiscale passé avec les communes, de maintenir, pour chaque contribuable, le même niveau d'imposition qu'en 2017.

Une **ATTRIBUTION DE COMPENSATION** est versée par la communauté de Communes aux Communes pour compenser en totalité leur perte de produit fiscal liée à la baisse des taux des 3 taxes.

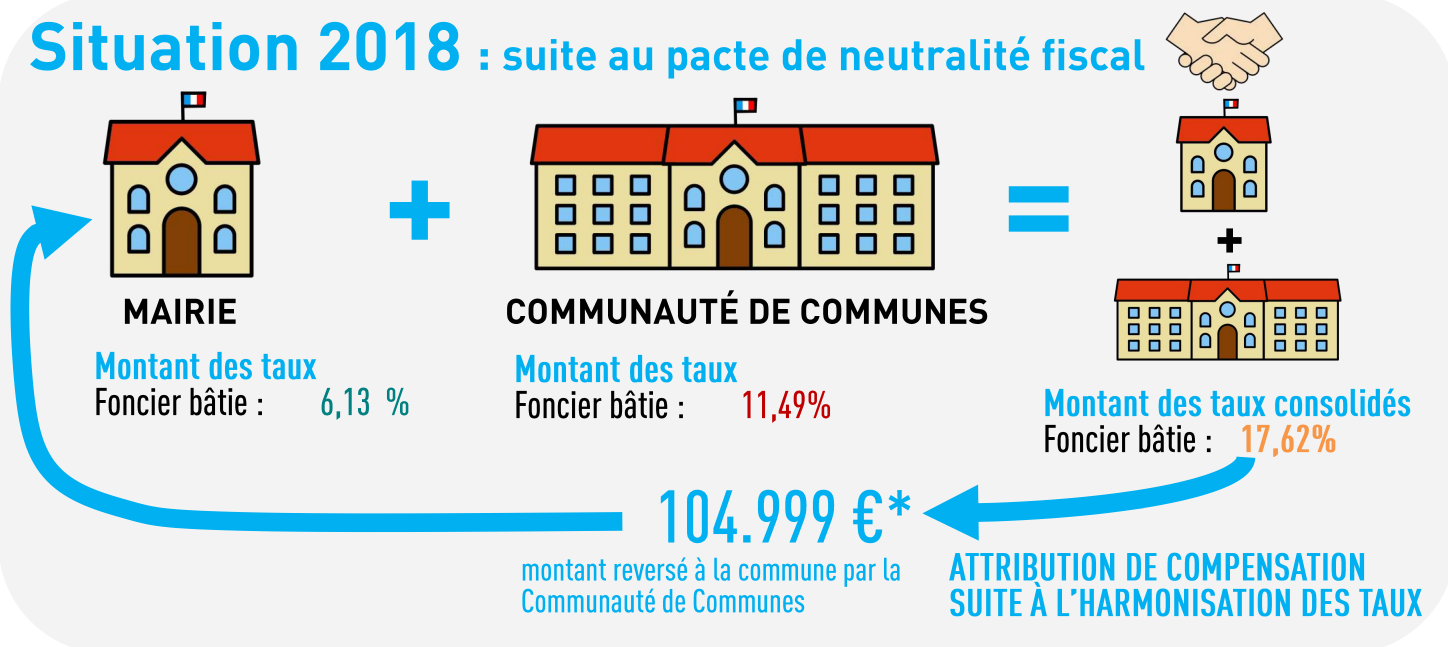
## Situation 2017

(exemple de la mise en œuvre du Pacte de Neutralité Fiscal à partir de la taxe foncière bâtie d'une des 94 communes.)



En 2018 l'harmonisation engendre une baisse du taux de la commune et une hausse dans les mêmes proportions du taux de la Communauté de Communes. Cette dernière verse une attribution de compensation à la commune pour compenser sa perte fiscale.

## Situation 2018 : suite au pacte de neutralité fiscale



## Sur la feuille d'impôt :

Taxe foncière (bâtie) pour la commune pris en exemple.

Département : 09 ARIEGE

TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité
Taux 2017	11,92 %	%	6,09 %
Taux 2018	6,13 %	%	11,49 %

**CONCLUSION :** PAS D'IMPACT SIGNIFICATIF POUR LE CONTRIBUABLE SUR L'ENSEMBLE DES 3 TAXES MÉNAGES ET PAS DE PERTE DE PRODUIT FISCAL POUR LES COMMUNES.

# MÉMO | CONTACTS UTILES

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES | SIÈGE SOCIAL

1 rue de l'Hôtel-Dieu 09190 SAINT-LIZIER

✓ **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** - 05.64.37.19.41

✓ **PÔLE SERVICES À LA POPULATION**

05.64.37.19.43 - services.population@couserans-pyrenees.fr

✓ **PÔLE CULTURE PATRIMOINE**

09.67.53.67.46 - culture.patrimoine@couserans-pyrenees.fr

✓ **PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

05.64.37.19.45

## PÔLE RESSOURCES

✓ **FINANCES - RESSOURCES HUMAINES**

62 Boulevard Frédéric Arnaud 09200 SAINT-GIRONS -

05.61.66.71.62 - service.finances@couserans-pyrenees.fr

ressources.humaines@couserans-pyrenees.fr

## DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Palétès 09200 SAINT-GIRONS - 05.61.66.69.66

services.techniques@couserans-pyrenees.fr

✓ **AIDE HABITAT**

Permanences tous les mercredis après-midi à la Maison des Services Publics, Rue Joseph Sentenac 09200 SAINT-GIRONS  
05 34 09 24 82 - aide.habitat@couserans-pyrenees.fr

✓ **CENTRE AQUATIQUE**

Avenue Aristide Berges 09200 Saint Girons

tél. 05 61 64 96 22 - centre-aquatique-du-couserans.com

✓ **CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)**

Tél. 06.73.86.00.67 - cispd@couserans-pyrenees.fr

✓ **CUISINE CENTRALE DU SÉRONAIS**

05.61.64.52.51 maxime.paulino@couserans-pyrenees.fr

✓ **DÉCHÈTERIES**

Saint-Girons : 05.61.66.29.04

Audressein : 06.10.72.40.59

Biert : 07.77.80.29.88

Castelnau-Durban : tél. 06.89.84.59.26

Lasserre : 06.26.83.82.21

Mercenac : 06.26.83.82.22

Oust : 06.80.55.62.66

**Horaires d'ouvertures :**

**Saint-Girons :** du lundi au samedi de 8H à 18H00

**Autres déchèteries :** du lundi au samedi 9h-12h / 13h30-17h30

✓ **ENFANCE-JEUNESSE**

Tél. 05.64.37.19.43 - services.population@couserans-pyrenees.fr

✓ **ESPACE DE LA PETITE ENFANCE**

Place de la mairie, 09160 Mercenac

tél.09.64.33.69.13 - noelie.hispal@couserans-pyrenees.fr

✓ **FOURRIÈRE ANIMALE**

fourriere@couserans-pyrenees.fr

✓ **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

Eplanade Pierre-Mendès France 09200 Saint -Girons

tél : 05.61.02.44.10 - petite.enfance@couserans-pyrenees.fr

✓ **MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)**

rue Joseph Sentenac 09200 SAINT-GIRONS

Ouverte tous les jours, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de

13h30 à 17h30 - msap.saint-girons@couserans-pyrenees.fr

✓ **MÉDIATHÈQUES**

09.67.53.67.46 - culture.patrimoine@couserans-pyrenees.fr

couserans-pyrenees.fr/bibliotheques

✓ **PLAN CLIMAT**

plan.climat@couserans-pyrenees.fr

✓ **SERVICE DE L'EAU**

13 route de Toulouse 09190 Saint Lizier

Tel : 05.34.14.33.00 - contact@eauxducouserans.com

eauxducouserans.com

Horaires: du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h30 à 18h

✓ **SERVICE DÉCHETS (SICTOM)**

Palétès, 09200 Saint-Girons - Tél. 05.61.66.69.66

contact@sictom-couserans.fr - sictom-couserans.fr

✓ **SERVICE DES SPORTS**

Avenue Aristide Berges 09200 Saint Girons

tél. 05.61.02.05.33 - service.sports@couserans-pyrenees.fr

✓ **THERMES D'AULUS**

09140 Aulus-les-Bains Ariège

Tél : 05 61 66 36 80 - secretariat@thermes-aulus.fr

thermes-aulus.fr

✓ **TRANSPORTS**

couserans-pyrenees.fr/transports

mobilite@couserans-pyrenees.fr

✓ **TRANSPORT À LA DEMANDE**

Réservations par téléphone : 05.34.14.01.72

Réservation du lundi au vendredi 14h-17h (à faire toujours au plus tard la veille du transport et le vendredi au plus tard pour le lundi) - tad@couserans-pyrenees.fr - couserans-pyrenees.fr/tad

✓ **ZONES D'ACTIVITÉS**

jeminstalle@couserans-pyrenees.fr



Suivez notre actualité ou retrouvez plus d'infos sur : couserans-pyrenees.fr

